

Notice d'information sur la supervision spécialisée

certifiée par physioswiss

Contenu

1	Supervision spécialisée.....	2
2	Supervision classique	2

L'essentiel en bref :

Les supervisions contribuent beaucoup à votre développement personnel et à la planification de votre carrière.

Les supervisions spécialisée et classique soutiennent les physiothérapeutes dans l'exercice de leurs compétences dans les différents rôles de spécialistes définis dans le modèle CanMEDS. L'objectif est de créer et de promouvoir une culture de la capacité de réflexion sur sa propre action, clinique et thérapeutique. Les supervisions spécialisée et classique accompagnent le physiothérapeute sur son chemin, de novice à expert. Elles sont orientées vers l'évolution individuelle et la planification de carrière de la personne concernée.

Les supervisions spécialisée et classique doivent devenir des jalons importants dans l'évolution professionnelle de la physiothérapie, mais elles doivent être clairement différenciées.

1. Supervision spécialisée

La supervision spécialisée constitue une interrogation physiothérapeutique portant sur l'un des six domaines spécialisés (physiothérapie générale, musculo-squelettique, neuromoteur et sensoriel, organes internes et vaisseaux, pédiatrie, gériatrie) à partir du cas concret d'un patient. Dans ce cas, le superviseur spécialisé est un expert issu du domaine spécialisé en question. Il observe le travail clinique du physiothérapeute sur le patient puis donne son retour dans le cadre d'un entretien réflexif. Ensuite, le physiothérapeute rédige un rapport de réflexion qui est lu par le superviseur spécialisé et validé par une signature.

Par rapport au modèle des rôles sur lequel se fonde le titre de *Spécialiste clinique physioswiss*, il s'agit avant tout de la supervision des rôles d'expert de la santé, de personnel spécialisé, d'apprenant et de promoteur de la santé.

2. Supervision classique

La supervision classique consiste à interroger les problèmes apparaissant dans d'autres rôles pouvant être endossés par un physiothérapeute (communicateur, membre d'une équipe/ collaborateur, manager, apprenant, enseignant).

Par supervision classique, nous entendons aussi une offre de formation continue dans le domaine de compétences «soft skill». Il s'agit de conduire une réflexion sur l'un des rôles susnommés dans le contexte de la personne et de l'organisation. Cela se déroule dans un mode classique, avec une distance plutôt importante par rapport à l'environnement professionnel du client. La supervision ne doit pas nécessairement se tenir sur le lieu de travail de la personne supervisée. La distance spatiale permet aussi de gagner plus facilement un «APERÇU». Les interventions de supervision recouvrent différentes approches et modèles comme l'approche systémique orientée vers la solution, l'approche thérapeutique verbale, l'approche de Gestalt thérapie, le modèle de ressources de Zurich ou l'approche de thérapie comportementale.

Les honoraires sont directement versés au superviseur spécialisé et sont calculés selon les critères suivants :

Les honoraires s'élèvent à 140.-/ heure pour la «Supervision spécialisée certifiée physioswiss». S'y ajoute une indemnité de temps d'½ honoraire par heure de voyage (70.-/ heure).